



SYNDICAT DE LA VITELLERIE FRANÇAISE (SDVF)

Le Syndicat De la Vitellerie Française (SDVF) est l'association professionnelle nationale regroupant les entreprises de la filière veau travaillant en relation contractuelle avec les éleveurs ; ces entreprises peuvent être également fabricants d'aliments d'allaitement ou abatteurs. Le SDVF réalise ses missions depuis plus de 40 ans.

Les 15 entreprises adhérentes au SDVF travaillent avec environ 1500 éleveurs de veaux de boucherie.

Contact :

41 Bis Boulevard de la Tour-Maubourg
75007 Paris

Tel. : 01 44 42 90 20

accueil@sdvf.net

www.sdvf.net

CAHIER D'ACTEUR

Syndicat De la Vitellerie Française

L'alimentation est un sujet récurrent dans les débats. Le bruit médiatique actuel donne parfois l'impression qu'une partie de la population veut changer radicalement son régime alimentaire alors que les actes d'achat indiquent le contraire.

Le syndicat de la vitellerie française tient à rappeler la place du plaisir et de la convivialité dans l'alimentation, en cette période anxiogène de crise sanitaire. La viande de veau a une grande place dans le patrimoine gastronomique français et européen. La filière veau actualise et fait vivre cette richesse culinaire qui participe de l'image de la France à l'étranger et de son fameux « savoir vivre à la française ».

La force de l'alimentation française repose sur son agriculture. Là intervient la PAC qui fixe une grande partie du cadre réglementaire et économique dans lequel l'élevage français peut se déployer. Le SDVF souhaite profiter de ce cahier pour rappeler quelques idées fortes pour la réforme de la PAC, concernant aussi bien les textes négociés au niveau européen que leur déclinaison au niveau français.



EGALE MISE EN ŒUVRE EN EUROPE

Trop souvent par le passé, l'Etat français a cherché à sur-transposer la réglementation communautaire. Ceci a été dénoncé à juste titre par des représentants du monde agricole. Une autre faiblesse concerne la mise en œuvre des textes européens. La culture administrative française cherche spontanément à appliquer de manière parfaite les textes. Ceci est réalisé souvent au détriment de la compétitivité.

La filière veau française est en concurrence avec celle d'autres pays du nord. Elle a besoin de règles communes et surtout d'une égale mise en œuvre de la réglementation dans les pays producteurs de viande de veau. Pour cela elle demande la mise en place d'un observatoire de la mise en œuvre de la réforme de la PAC avec publication fréquente de rapports de comparaison entre états membres.

AU CARREFOUR ENTRE LE LAIT ET LA VIANDE

La filière veau se situe à l'interface entre les filières laitières et allaitantes. Le jeune veau issu principalement des élevages laitiers est élevé entre 5 et 8 mois pour donner de la viande estampillée « moins de 8 mois » qui n'entrera pas en compétition avec la viande de bœuf. La filière vitelline permet en même temps la régulation de la production de viande et un débouché pour les veaux laitiers.

La filière vitelline sort de plusieurs années compliquées 2017, 2018 et 2019. La crise de 2020 très dure a été marquée par le refus de la Commission européenne d'accéder aux demandes de la filière veau européenne. Malgré cela, le SDVF rappelle le besoin de mesures de marché permettant une régulation de l'équilibre offre-demande en cas de crise :

- l'aide pour le stockage privé de carcasse de veaux,
- le soutien à la consommation locale dans les cantines publiques,
- le maintien des campagnes de promotion des produits agricoles pour les viandes.
- Un meilleur étiquetage, plus visible, de l'origine des viandes dans la restauration hors domicile pour la bonne information du consommateur.
- Une généralisation de l'étiquetage des viandes en tant qu'ingrédients dans les plats préparés.

INNOVATION

La filière vitelline est interpellée comme le reste du monde agricole sur ses pratiques et ses ambitions à moyen-long terme. Elle souhaite relever les défis des attentes sociétales en particulier en termes de bien-être animal, d'environnement ou encore socio-économiques.

Le SDVF propose que la PAC soutienne l'innovation en matière de produits carnés et plus particulièrement les « petites » filières. Une ligne de crédit spécifique pour la recherche scientifique pour les « petites » filières animales serait la bienvenue.



ENCADREMENT DES REMONTEES DE DONNEES MARCHE

Le SDVF suggère :

- Un mécanisme de suspension des cotations veaux gras en cas d'effondrement rapide des cours, avec un système de bornes (mini-maxi) dans les variations hebdomadaires pour éviter des comportements de panique.
- Donner plus de latitudes aux mécanismes de régulation des cotations pour donner aux acteurs de terrain les moyens d'ajuster les cotations en fonction des tendances ressenties.